



Fixit 433

Enduit combi léger

Utilisation:**Coller**

Pour le collage de panneaux en polystyrène, PIR ou de laine minérale sur des supports normalement absorbants, propres, secs et porteurs.

Enrobage

Comme enrobage du treillis sur des panneaux d'isolation en polystyrène, PIR et laine minérale, à l'intérieur et à l'extérieur.

Les panneaux doivent être collés impeccablement et bien aboutés. Les joints ouverts de panneaux en polystyrène ou PIR doivent être refermés avec des cales XPS ou EPS (min. 30 kg/m³).

La surface des panneaux doit être parfaitement poncée et dépoussiérée.

Fixit 433 ne doit pas être recouvert d'enduit lisse ou de lissage ciment blanc.

Propriétés:

- Pour coller et enrober
- Minéral
- Rendement élevé grâce aux agrégats légers
- Blanc naturel

Mise en œuvre:**Données techniques**

N° d'art.	2000958365	2000958366
Type d'emballage		
Unités par emballage	40 unité/pal	
Quantité par unité	25 kg/unité	1.000 kg/unité
Adjonction d'eau	8 - 9 l/sac	
Consommation collage		env. 3,5 kg/m ²
Consommation enrobage (MFP)		env. 5 kg/m ²
Consommation enrobage (EPS)		env. 3,5 kg/m ²
Consommation		3,5-5 kg/m ²
Délai de mise en œuvre		60 - 90 min
Épaisseur de couche		Enrobage min. 3,5 mm

Composition:

- Liants : ciment blanc
- Agrégats : sable silico-calcaire et agrégats légers granulométrie 0 - 1 mm.
- Additifs : agent de rétention d'eau, d'adhérence, hydrofuges, entraîneurs d'air



Généralités:

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec », la norme SIA 243 « Isolation thermique extérieure crépie » et les informations de cette fiche technique.



Fixit 433

Enduit combi léger

Mise en œuvre:	Mélanger une première fois avec un mélangeur en continu ou un malaxeur. Pour activer l'agent d'adhérence, laisser reposer au moins 5 minutes et mélanger une deuxième fois à l'aide des outils habituels. Coller L'application de l'enduit se fait par bandes sur les bords ou sur toute la surface avec une truelle dentée. La surface de contact de l'enduit doit être d'au moins 40%. Pour les isolations intérieures, les panneaux doivent être collés sur toute la surface. Enrobage Le treillis d'armature à mailles serrées Fixit doit être enrobé complètement. Les joints doivent se chevaucher d'au moins 10 cm. Pour les couches suivantes en crépi de finition minéral, la surface doit être rendue rugueuse, en fonction de la granulométrie du crépi de finition.
Traitement ultérieur:	Lors de conditions météorologiques extrêmes, prendre les précautions nécessaires pour protéger la couche de l'enduit Combi (ombrager, humidifier, protéger contre la pluie battante etc.).
Stockage:	Stocker sur des rayonnages en bois, au sec. Peut être stocké pendant au moins 12 mois. Le comportement de prise peut changer après le dépassement de la durée de stockage minimale.
Certificats:	
Autres indications:	
Remarques particulières:	Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C (air et support). Ne solliciter mécaniquement les panneaux collés que 3 jours après les travaux. Les crépis de finition fins d'une granulométrie de < 1,5 mm exigent un double enrobage du treillis. Les bandes de tissu doivent être parfaitement aboutées et décalés de 50 cm.
Dispositions générales:	Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.